



## INFORMATIONS MUNICIPALES DECEMBRE 2022

### **COUPE TÊTES DE CHÊNE**

La commune propose des têtes de chêne à couper. Le prix du stère est fixé à 8€. 1 lot par personne. Le lot attribué par tirage au sort sera personnel et ne pourra être cédé à un tiers. Si vous êtes intéressé(e), obligation d'être domicilié sur la commune et d'exploiter personnellement le lot qui vous sera attribué, **inscription possible jusqu'au lundi 19 décembre 2022, 19h (en mairie uniquement pendant les heures d'ouverture du secrétariat).**

### **RECENSEMENT MILITAIRE**

Tout mineur français ayant atteint l'âge de 16 ans (fille ou garçon) doit se faire recenser auprès de la mairie. Cette formalité est obligatoire. Le jeune, bien que mineur, peut réaliser cette démarche seul. Les pièces à présenter : une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française), le livret de famille et un justificatif de domicile des parents.

### **RESTEZ INFORMÉS !**

Comme l'a précisé le Gouvernement, les tensions sont fortes sur le marché de l'énergie et pourraient conduire à des coupures de courant et des délestages. Lors d'un délestage, l'électricité est coupée, de façon ponctuelle, dans le but de conserver l'intégrité du système électrique et d'éviter un problème de plus grande envergure. Dans un secteur donné, l'alimentation électrique d'une partie des consommateurs est coupée, pour deux heures maximum. Si elles doivent être déclenchées, les coupures d'électricité ont lieu pendant les périodes de pics de consommation, c'est-à-dire le matin entre 8 heures et 13 heures et le soir entre 18 heures et 20 heures. Le délestage n'est pas permis le week-end, que très rarement le soir après 20 heures et jamais la nuit, sauf dans une situation exceptionnelle. Quand un dispositif de délestage est prévu, les usagers sont informés la veille aux alentours de 17 heures via le dispositif ecowatt. Plus d'informations sur <https://www.monecowatt.fr/>

**La commune veillera également à prévenir des éventuelles coupures sur Panneau Pocket. Pensez à télécharger l'appli panneaupocket service gratuit.**

### **FERMETURE SECRETARIAT DE MAIRIE**

Pendant les fêtes, le secrétariat sera fermé du 26 au 29 décembre 2022. En cas d'urgence, vous pourrez contacter M. le Maire ou les adjoints (numéros communiqués sur le répondeur de la Mairie).